

# Procès-Verbal 2025-01-21/01

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LAVANCIA-EPERCY

-----  
Séance du mardi 21 janvier 2025  
-----

Date de convocation : 14/01/2025  
Date d'affichage : 14/01/2025  
Date de mise en ligne :  
Nombre de Conseillers : en exercice : 14 présents : 11 votants : 12

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi vingt-et-un janvier à vingt heures et zéro minute,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. JAILLET Bernard, Maire.

### Présents :

M. JAILLET Bernard - SERVIGNAT Odette - RODIA Christophe - HUGONNET Marc - BOUVIER Alexis - PESENTI Jean-François - THIRIET Hubert - MAITREPIERRE Sylvie - PERRODIN Emilie - MAZUIR Carole - - Laure FREITAS.

### Excusé-es :

GRILLET Rodrigues, excusé donne pouvoir à THIRIET Hubert,  
MULTRIER Pierre-Yves

### Absente :

FACHINETTI Aurélia

Secrétaire de séance : HUGONNET Marc

La séance est ouverte à 20h00

Le quorum est atteint.

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 28 novembre 2024 est approuvé par le secrétaire de séance et le maire.

## PROCES-VERBAL DE SEANCES

### **1 Bois - Affouage sur pied – campagne 2025-2026**

**JAILLET**

Le conseil municipal DESIGNNE comme garants

- Bernard JAILLET
- Marc HUGONNET
- Jean-François PESENTI;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité **VALIDE** la délibération.

## Procès-Verbal 2025-01-21/01

### 2 Eau - Taux de redevances 2025 de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse

JAILLET

redevance							
ancienne	montant			nouvelle	montant		
	HT	TVA	TTC		HT	TVA	TTC
redevance pour pollution	0,29	0	0,29	consommation eau potable	0,43	5,50%	0,45365
				performances des réseaux eau potable	0,01	5,50%	0,01055
				performance des systèmes d'assainissement collectif	0,01		voir délib TECom du 18/12/2024
				Prélèvement Eau zone non déficitaire	0,0466	0%	0,0466

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité **VALIDE** la délibération.

### 3 DECI – Avenant travaux DECI

JAILLET

Des travaux supplémentaires ont dû être effectués en plus du marché à la gare et au stade. Le montant de cet avenant est de 6 270,02 € HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité **VALIDE** l'avenant au marché.

### 4 Ecole – Frais de fonctionnement Ecole 2023-2024

HUGONNET

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité **DECIDE** de fixer la participation aux charges de fonctionnement de l'école de LAVANCIA pour l'année scolaire 2023-2024 Comme suit :

- 1 164,27 euros/enfants de maternelle ;
- 595,50 euros/enfants de primaire.

Les frais pour les communes suivantes sont donc de :

- Chancia :
  - o 4 enfants en maternelle : soit 4 657,08 € et
  - o 14 enfants en primaires : soit 8 337,00 €
- Terre d'Emeraude Communauté :
  - o 1 enfant en maternelle : soit 1 164,27 €
- Commune d'Arbent :
  - o 2 enfants en maternelle : soit 2 328,547 €

Fin de séances : 21h15

A Lavancia-Epercy, le 21 janvier 2025

Signature

Le Maire,

Bernard JAILLET



Le secrétaire de séance,  
HUGONNET Marc

